

# COMMUNE DU MÉRÉVILLOIS

## 104<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

*La Municipalité, les Anciens Combattants, Déportés, Internés, Prisonniers, Résistants et Soldats de France, invitent toute la population à s'associer aux cérémonies du Souvenir qu'ils organisent à l'occasion du 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918.*

**Samedi 5 Novembre** : A partir de 10 heures.

**Mise en place des drapeaux aux cimetières** (Méréville et Estouches)  
Que les personnes qui constatent des oublis n'hésitent pas à les signaler  
au Président des Anciens Combattants.

Nota : il ne sera déposé qu'un seul drapeau par tombe d'Anciens Combattants quel qu'en soit le nombre dans la même sépulture.

**Jeudi 10 Novembre**

### **Monument aux Morts**

Garde d'honneur par les Anciens Combattants de 18h00 à 19h00  
(Rendez-vous dans la cour de la salle des fêtes à 17 h 45).

**Vendredi 11 Novembre**

- 9 h 00 Rendez-vous au cimetière - **Monument aux Morts d'Estouches.**  
Dépôt de gerbes, montée des couleurs, allocution du Président de l'UNC  
- Hymne National par l'Espérance Mérévilloise et les enfants. Sonnerie aux  
morts par l'Espérance Mérévilloise
- 9 h 30 **Cimetière de Méréville** dépôt de gerbes, montée des couleurs, allocutions  
du Président de l'UNC.
- 10 h 00 **Célébration du souvenir en l'Eglise de Méréville..**
- 11 h 00 **Rassemblement** des enfants et adolescents devant l'Eglise.
- 11 h 15 **Monument aux Morts de Méréville** dépôt de gerbes, montée des couleurs,  
salut aux morts et allocutions de Monsieur le Maire. Hymne National par  
l'Espérance Mérévilloise et les enfants. Sonnerie aux morts par  
l'Espérance Mérévilloise.  
Départ vers la salle des associations.
- 12 h 15 **Vin d'honneur** offert par les Anciens Combattants à la salle des  
associations.
- 13 h 00 **Repas** à la salle des Fêtes.

Le résultat de la vente des "Bleuets de France" est destiné au Service Départemental et au Service Central de l'Office National des Anciens Combattants.

Le repas est ouvert à tout le monde : repas payable à l'inscription date limite :  
**4 novembre 2022 : 36 €**

- Chez M. SILVESTRE 4, Rue du Petit Parc Tél. : 01 64 95 04 30  
- Chez M. OLIVIER 20 Rue des Fauvettes Tél. : 01 64 95 06 67